



Océane



ÉDITO



Ary CHALUS.
Président de la Région Guadeloupe.

*“Vers une agriculture durable,
adaptée aux spécificités régionales”*

Le séminaire organisé du 23 au 25 octobre dernier, sous le thème « Agricultures ultramarines et changement climatique : Enjeux, transitions, adaptation » fut de l'aveu de tous un franc succès. La qualité des interventions, la prise de conscience d'agir vite et ensemble contribueront certainement au développement des synergies dans nos zones respectives. Qu'il me soit permis de remercier et de féliciter l'Office de Développement Agricole Des Outre-Mer, les chambres d'agricultures et tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'être présents.

Ce séminaire a mis en lumière notre préoccupation ; reprendre la main sur notre destin pour corriger les erreurs du passé et anticiper sur nos choix en matière de politiques publiques pour une trajectoire durable.

Les enseignements à tirer de cette formidable rencontre sont certes nombreux. Cependant, retenons la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'adaptation face aux impacts du changement climatique pour accroître la résilience du secteur agro-alimentaire. Cela a pour corollaire la poursuite de la sensibilisation des décideurs, des professionnels, des filières, sur les impacts du changement climatique.

Il s'agit également de bâtir des stratégies communes à partir des réseaux existants entre les acteurs ; ceux de la recherche, de l'enseignement et de la formation et des filières de production.

Enfin comment répondre au besoin nutritionnel et aux attentes de la population et relever le défi de la souveraineté alimentaire et de la transition agroécologique à travers la transformation agricole de nos territoires.

Les régions sont résolument engagées dans la lutte contre le changement climatique et contre la dégradation des ressources. Les initiatives existent, elles sont nombreuses portées dans leur grande majorité par les agriculteurs.

Il faut les amplifier, renouveler l'offre de recherche et donc accompagner, les projets qui pourraient être des « starts up » dans le domaine agricole et en agroalimentaire. Cependant, construire une feuille de route outre-mer en tenant compte des réalités économiques et sociales différentes n'est pas une affaire simple. La signature d'une charte devrait pouvoir matérialiser nos engagements communs.

Si notre politique agricole se veut volontariste, attractive et innovante pour une gestion maîtrisée et partagée de notre territoire agricole il faut aller plus loin et créer les conditions d'une agriculture durable et créatrice de richesse.

Dans cette démarche, la dimension sociale demeure essentielle. Il s'agit de reconsidérer l'importance du travail agricole dans le processus de développement et d'intégration des jeunes.

La lettre de l'ODEADOM - N°32

► SOMMAIRE ———— Décembre 2023

Editorial :

Ary CHALUS - Président de la Région Guadeloupe. p.1
*“ Vers une agriculture durable,
adaptée aux spécificités régionales ”*

Dossier Séminaire

**“ Agricultures ultramarines et changement climatique ”
en Guadeloupe du 23 au 25 octobre 2023**

- Un séminaire unique, un acte fondateur. p.2
- A l'occasion du séminaire, un rassemblement inédit des acteurs des Outre-mer agricoles, en salle et sur le terrain.
- Une initiative agriculture climat Outre-mer remise au ministre des Outre-mer.

Transformation agricole des Outre-mer : 1^{er} bilan p.3

Une réunion riche du conseil d'administration de l'office p.3

Programme POSEI, une campagne 2022 payée à hauteur de 328 M€ p.4

Le rapport du CGAAER et de l'IGA publié en vue de préparer le prochain contrat d'objectifs et de performance de l'ODEADOM p.4

Bilan d'étape du CIOM les 23 & 24 novembre 2023 p.4

Quand l'innovaton agricole à la Réunion rencontre l'éducation aux journées Agrofert'îles Junior p.4

SIA 2024, toute la vitalité d'un ODEADOM quadragénaire p.4

Séminaire CIRAD pour la construction de la feuille de route Outre-mer p.5

Célébration des 10 ans de la direction générale des Outre-mer p.5

Une belle participation ultramarine au congrès de Légumes de France p.5

Une nouvelle génération de projets territoriaux soutenus par l'ODEADOM p.5

CARNET : Agendas, Évènements, Vie de l'établissement, Publications p.6

En définitive, dans la perspective d'un nouveau modèle économique et d'une vision partagée, notre stratégie agricole devrait évoluer autour de trois axes forts 1) accompagner la transition agroécologique des exploitations et inciter ainsi à la réduction de l'usage des intrants de synthèse, 2) renforcer la durabilité et la résilience des exploitations et des filières afin de répondre aux attentes, 3) augmenter la valeur ajoutée de la production pour développer de nouveaux outils et démarches de valorisation.

Dans les régions ultramarines la mise en œuvre de véritable politiques de transition doit s'appuyer sur une pleine mobilisation de la puissance publique ; État, collectivités territoriales et tous les acteurs institutionnels. Qu'il s'agisse de la revalorisation du POSEI, de la réforme de l'octroi de mer, la question assurantielle ou encore de la lutte contre les produits de dégageement, le Comité Interministériel des Outre-Mer devrait contribuer à concrétiser les avancées indispensables pour installer, dans nos territoires, la souveraineté alimentaire.

Ce sont toutes ces actions et mesures réunies qui vont permettre d'asseoir une stratégie vertueuse, de repenser nos systèmes productifs, qu'ils soient moins vulnérables aux effets du changement climatique.

Ary CHALUS

▶ DOSSIER SEMINAIRE AGRICULTURES ULTRAMARINES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE ENJEUX, TRANSITIONS, ADAPTATION

Séminaire organisé par Chambres d'agriculture France et ODEADOM du 23 au 25 octobre 2023 en Guadeloupe



Un séminaire unique, un acte fondateur

A l'initiative de l'ODEADOM et de Chambres d'agriculture France et avec un appui opérationnel important de la chambre d'agriculture de Guadeloupe, s'est tenu fin octobre 2023 le séminaire «Agricultures ultramarines et changement climatique» en Guadeloupe déjà annoncé dans cette lettre. La très riche participation des différents territoires et des acteurs venus des différentes sphères impliquées dans l'agriculture ultramarine et son adaptation au changement climatique a permis la réalisation de cette rencontre qui marque une étape clef dans ce processus dont tous les participants ont pu prendre la mesure de l'enjeu. Au-delà des échanges, des partages d'expériences et d'expertises, c'est la nécessité d'inscription de cette adaptation au sein des politiques publiques de développement agricole portées dans ces territoires qui ressort comme un axe fort, et notamment son articulation avec l'amélioration de la souveraineté alimentaire et la massification de l'agroécologie. Des interventions fortes et des débats approfondis en séance plénière et en ateliers ont permis notamment :

- De remettre à jour les perspectives d'évolutions climatiques importantes auxquels seront confrontés tous les territoires, avec un ampleur différente selon les territoires ultramarins mais surtout différentes des effets attendus dans l'hexagone et dans l'Europe continentale ;
- D'acter la **nécessité de changements systémiques nécessaires** et leur préparation. Les évolutions « incrémentales » (pas-à-pas) et les améliorations adaptatives en cours sont indispensables et doivent se poursuivre, mais elles ne suffisent pas pour faire face aux bouleversements attendus qui appellent à des changements plus systémiques ;
- De prendre conscience des nécessaires **mutations des outils d'accompagnement** du secteur agricole concernant l'ensemble des politiques publiques ;
- D'identifier la nécessaire **inscription des enjeux agricole au sein des différentes stratégies territoriales** globales, ceci notamment quant aux sujets relatifs aux ressources en eau, avec la nécessité de mieux articuler les questions agricoles avec l'élaboration des Plans Eaux dans chaque territoire ;
- De poser la problématique des **enjeux économiques liés à l'amélioration de la résilience** des exploitations, en travaillant à la constitution de références sur de nouvelles solutions pour faire face aux aléas qui seront croissants ;
- De positionner la question de **l'adaptation au changement climatique comme élément majeur dans une mutation agricole plus globale** déjà engagée, en articulant notamment cette adaptation avec les questions de souveraineté alimentaire et de massification des systèmes agroécologiques ;
- De confirmer l'importance d'un **travail multi acteurs** où tous doivent être impliqués, avec les différentes responsabilités incombant aux structures, qu'elles soient administratives, techniques ou politiques, chacune dans son domaine de compétence.



Le séminaire a permis, lors des séances en salles, des présentations de fond et de cadrage réalisées en séance plénière, l'organisation d'ateliers thématiques ciblés - *Sol et pratiques agronomiques et d'élevage* ; *Accès à l'eau et gestion de la ressource* ; *Résilience face aux risques croissants* – l'expression de nombreux témoignages des acteurs des terrains aussi éloignés de l'archipel France, des discussions en format table ronde, des séances de discussion autour de posters et des prises de parole et positionnements institutionnels. Ce sont plus de 56 interventions en tribune qui ont été programmées et réalisées, appelant à des débats en séance et à des dialogues qui se sont poursuivis au-delà des rencontres formelles. Cette confrontation de lectures par des acteurs aux responsabilités et aux missions très différentes, dans un climat d'écoute et de respect, a créé la réelle valeur ajoutée de cette rencontre dans un format de travail rare et que tous ont appelé à renouveler

Les débats ont été enregistrés et certaines séquences clés du séminaire feront l'objet d'une diffusion vidéo

A l'occasion du séminaire, un rassemblement inédit des acteurs des Outre-mer agricoles, en salle et sur le terrain

Ce séminaire a rassemblé pour 3 journées de travail plus de 200 participants venus de tous les territoires ultramarins (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Réunion, Saint Barthélemy, Saint Martin, Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna) et de l'hexagone. En outre, un certain nombre d'auditeurs ont suivi les débats en format webinaire.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants qui se sont mobilisés pour cette rencontre et notamment les intervenants qui ont offert des présentations de haute qualité. Peuvent être ainsi citées autour du président de Chambre d'agriculture France, **Sébastien Windsor** et du président du conseil d'administration de l'ODEADOM, **Joël Sorres**, les participations et prise de parole du président de la Région Guadeloupe **Ary Chalus**, du Président directeur général de l'INRAE, **Philippe Mauguin**, de la présidente de l'office français de la biodiversité, **Sylvie Gustave-dit-Duflo**, de la présidente de l'ACTA, **Anne Claire Vial**, du délégué interministériel à la transformation agricole des Outre-mer, **Arnaud Martrenchar**, des **présidents des Chambres d'agricultures** de différents territoires (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Wallis et Futuna), des **présidents des comités sectoriels** de l'ODEADOM, du vice-président de la FNSEA, président du conseil spécialisé Vins de FranceAgriMer, **Jérôme Despey**, du président de légumes de France, président du CTIFL, **Jacques Rouchaussé**... Au-delà, la présence et la participation active des acteurs des différents horizons, **acteurs économiques** des filières (interprofessions, comités sectoriels, organisations de producteurs), **acteurs de la recherche et du développement, experts** (INRAE, CIRAD, ADEME, ACTA, Instituts techniques, Météo France, OFB, BRGM...), **acteurs institutionnels des collectivités des territoires ultramarins et des ministères** (Ministères en charge des Outre-mer, de l'agriculture, de l'écologie) a été une composante majeure du succès de cet évènement.

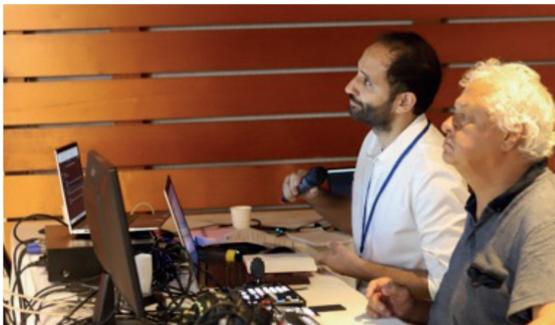
Le **ministre délégué aux Outre-mer, Philippe Vigier**, est intervenu en clôture de la première journée, saluant l'initiative et annonçant l'inscription du sujet changement climatique dans les différents agendas impliquant le secteur agricole ultramarin.



Le fait d'avoir réuni, pour la première fois depuis très longtemps, les différents acteurs agricoles des Outre-mer dans un territoire ultramarin a été particulièrement apprécié. Ceci a permis, dans le cadre même du séminaire, des visites de terrain très riches dans différents espaces de l'archipel Guadeloupéen (Grande Terre, Basse Terre, Marie Galante), supports de discussions directes quant aux contextes des différents territoires et support de débats quant aux bouleversements climatiques attendus. Le fait même que le cyclone Tammy se soit annoncé sur les côtes de Guadeloupe à quelques heures de la tenue du séminaire, dans une période inhabituelle pour un tel phénomène, a été une illustration très concrète des perturbations en cours et à venir.

Une « initiative agriculture climat Outre-mer » remise au ministre des Outre-mer

Dans le cadre même du séminaire, a été adopté et présenté le texte actant de l'engagements des différents acteurs réunis. Intitulé « **Initiative climat agriculture Outre-mer** », il trace des feuilles de route pour poursuivre et approfondir le travail engagé et le positionner dans les grandes échéances au sein desquelles le secteur agricole ultramarin est impliqué.



En coulisse, une organisation importante et nécessairement réactive

L'organisation d'un séminaire de cette ampleur représente une mobilisation inédite à la fois des équipes de Chambres d'agriculture France et de l'ODEADOM, mais aussi celles de la chambre d'agriculture de Guadeloupe qui a assuré le relais local avec énergie et engagement. Les prestataires locaux ont été d'un grand professionnalisme, que ce soit pour l'hébergement, la logistique organisationnelle, le son, la vidéo, les transports... Que tous soient remerciés et félicités, les retours sont unanimement positifs. Au point qu'il est déjà demandé avec impatience la date de la prochaine session.



► Transformation agricole des Outre-mer : 1^{er} bilan

La démarche de transformation agricole des outre-mer a été initiée dans un discours du Président de la république le 25 octobre 2019 à La Réunion. L'objectif fixé était d'aller vers un mode de production conforme aux attentes de nos concitoyens, vers des produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine ainsi que de tendre vers la souveraineté alimentaire à horizon 2030. Quatre ans après ce discours, un premier bilan peut être fait. Des comités de transformation agricole se sont tenus sous l'égide des préfets et des grandes collectivités en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion et à Mayotte. Des stratégies de développement ont été bâties avec l'ensemble des représentants du monde agricole et des consommateurs. Désormais, chaque territoire dispose d'une feuille de route pour aller vers la souveraineté alimentaire tenant compte des réalités locales. Des objectifs chiffrés ont été établis et les données des services statistiques permettront tous les ans de mesurer l'avancée de la démarche. Les principaux leviers à mettre en œuvre ont été identifiés dont beaucoup sont communs : l'adaptation au changement climatique, la situation phytosanitaire, le conseil technique, l'installation, la recherche agronomique...

Le soutien de l'Etat a été renforcé pour accompagner les augmentations de production. Des aides ponctuelles ont été mises en place pour faire face aux aléas du marché (Covid-19, conflit en Ukraine). L'acquisition d'équipements permettant de mettre en place de nouveaux itinéraires techniques a été soutenue via le plan de relance et les différents guichets de France 2030. Le comité interministériel des Outre-mer du 18 juillet 2023 a permis la mise en place d'une task force dédiée à la problématique phytosanitaire des cultures ultramarines. A partir de 2024, les nouveaux crédits de la planification écologique permettront, notamment grâce au plan Ecophyto 2030 et au fonds de souveraineté alimentaire, de soutenir la démarche.

Il convient désormais de suivre collectivement les objectifs fixés et de veiller à la maîtrise des leviers identifiés.

Arnaud MARTRENCHAR

Délégué interministériel à la transformation agricole des outre-mer

► Une réunion riche du conseil d'administration de l'office

Le conseil d'administration de fin d'année de l'ODEADOM s'est réuni les 23 et 24 novembre à Montreuil en présence de la quasi-totalité des administrateurs. Cette séance a permis, comme chaque année d'examiner les budgets de l'office (budget rectificatif 2023 et budget initial 2024) et des actes liés. La présentation au sein de ce budget initial 2024 de l'accroissement de 15 M€ au complément national au programme POSEI (crédits « CIOM ») en application des annonces de la première ministre et des conclusions du CIOM de juillet 2023 a été apprécié et a permis d'adopter ce budget à l'unanimité.

Ce conseil de fin d'année, sur deux journées, est également l'occasion de débats de fond, engagés, entre représentants professionnels administrateurs de l'ODEADOM, collectivités, chambres d'agriculture et administrations, appuyés sur des sujets d'actualité :

- Cinq séquences de présentation et de débats ont ainsi été organisées
- L'inscription du développement agricole des DROM dans les dynamiques économiques de ces territoires, sur la base d'une présentation riche de l'IEDOM ;
 - La capitalisation et les suites à donner au séminaire « agricultures ultramarines et changement climatique » ;
 - L'élaboration du contrat d'objectifs et de performance 2024-2028 de l'ODEADOM. L'objectif est de permettre la signature de ce contrat à l'occasion du SIA 2024.
 - L'inscription des Outre-mer dans le nouveau cadre Ecophyto 2030 ;
 - Les évolutions du programme POSEI pour l'année 2025 et les années suivantes, sujet qui sera repris lors des prochaines réunions du conseil d'administration.

Le conseil s'est également prononcé pour la prolongation des mandats des membres des comités sectoriels pour les faire correspondre en durée avec ceux de ses administrateurs.

▶ Programme POSEI, une campagne 2022 payée à hauteur de 328 M€

Le montant final des paiements du programme POSEI 2022 (paiements FEAGA 2023 du 16/10/22 au 15/10/2023) s'élève à 328.6 M€ dont 275.2 M€ de part FEAGA et 53.5 M€ de complément national. Cela représente un taux d'exécution de 98.8 % de la fiche financière. L'ODEADOM paie sur ce total 313.5 M€ (95 %) montant en augmentation de 4% depuis 2019.

Le détail de l'exécution de ce programme sera publié dans le cadre du rapport d'annuel d'exécution (RAE) qui sera disponible dès février 2024 avec les chiffres définitifs.

Le programme 2023 est en cours de paiement depuis octobre 2023. Ce sont déjà 126,7 M€ qui ont été versés avant fin novembre aux producteurs, soit plus de 41 % du budget global, part en progression cette année encore, ce qui traduit une accélération des paiements dès l'ouverture de l'année budgétaire européenne.

A noter dans les évolutions, la mise en place de la téléprocédure concernant l'aide au maintien de l'activité sucrière et pour les dispositifs de diversification végétale, la mise en service du premier étage du logiciel de gestion des références individuelles de banane.

▶ Le rapport du CGAER et de l'IGA publié en vue de préparer le prochain contrat d'objectifs et de performance de l'ODEADOM

Ce rapport attendu a été publié sur le site du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire le 16 novembre 2023

L'analyse a été structurée autour de trois thèmes : la responsabilité de l'ODEADOM en tant que payeur des aides publiques, la mission d'animation du développement de l'agriculture ultramarine, l'amélioration du fonctionnement interne.

Les auditeurs considèrent que l'ODEADOM accomplit sa mission d'organisme payeur de manière performante en termes de régularité des opérations avec des coûts de gestion maîtrisés, mobilisant les équipes et les services territoriaux. Néanmoins, elle considère que le programme des dépenses liées au complément national du POSEI et la maîtrise budgétaire doivent être abordés pour l'avenir ainsi que l'exercice de simplification structurelle.

La mission constate une montée en puissance du rôle de l'observatoire de l'ODEADOM mais souligne un défaut de valorisation des résultats. En ce qui concerne le développement agricole et dans l'objectif de souveraineté alimentaire, il est souligné la nécessité de renforcement de l'accompagnement des acteurs en matière d'ingénierie de projets. S'agissant de la gouvernance le conseil d'administration est reconnu dans son rôle et sa fonctionnalité. Les évolutions engagées doivent être poursuivies.

S'agissant du fonctionnement de l'office, le rapport note que les objectifs du précédent contrat sont atteints avec notamment la création du groupement comptable et la mutualisation de fonctions logistiques. Des marges de mutualisations restent cependant à explorer avec d'autres établissements. Le rapport formule 7 recommandations, lesquelles sont débattues dans le cadre de la construction du prochain contrat d'objectif et de performances 2024-2028.

Sont également débattues dans ce cadre les conclusions des rapports de la cour des comptes parus en 2023 relatifs à l'ODEADOM et aux subventions à l'agriculture et à la pêche Outre-mer.

La construction du nouveau contrat est en cours au sein des instances de l'ODEADOM et avec les ministères qui assurent la tutelle. Cela a notamment été abordé lors du conseil d'administration de novembre. Les ministres ont échangé sur la structure du document avec le président du conseil d'administration Joel Sorres, par lettre et lors de leurs rencontres à Paris ou Outre-mer.

▶ Bilan d'étape du CIOM les 23 & 24 novembre 2023

Les 23 et 24 novembre 2023 s'est tenu rue Oudinot, le 1er bilan d'étape du CIOM avec huit réunions territoriales présidées par Philippe VIGIER, ministre délégué chargé des Outre-mer.

Dans le cadre du suivi et de la mise en application des décisions issues du CIOM et dans le prolongement de la démarche de co-construction et de transparence confirmée, le ministre délégué chargé des Outre-mer M. Philippe VIGIER a consacré deux journées entières à ce bilan d'étape, en présence de tous les acteurs ; présidents d'exécutifs locaux, parlementaires et présidents d'association des maires.

Réunis autour des 72 mesures issues du CIOM, dont 10 sont déjà effectives et 15 en cours de finalisation quatre mois seulement après son lancement, ce bilan d'étape a été l'occasion de constater les avancées et surtout d'accélérer la mise en application des autres mesures

▶ Quand l'innovation agricole à la Réunion rencontre l'éducation aux journées Agrofert'îles Junior

Les 9, 10, 16 et 17 novembre 2023, se sont tenues une série de journées techniques inédites, conçues sous l'égide des réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA). Ces rencontres ont été une occasion pour les organismes de recherche et de développement de tisser des liens avec les apprenants de l'enseignement agricole de la Réunion. Le programme incluait un focus sur la thématique animale au lycée agricole de Saint-Joseph et un focus sur la thématique végétale. 73 ateliers étaient proposés sur des thématiques variées, élevage connecté, apiculture, agroécologie, sécurité du travail et bien d'autres. Le rassemblement est exceptionnel avec plus de 200 intervenants, 700 apprenants, 100 enseignants et encadrants, ainsi que 300 élèves de l'Education Nationale qui se sont réunis pour échanger, apprendre et s'inspirer sur l'ensemble de ces journées. C'est une convergence de passionnés de l'agroécologie, tous unis par le désir de « produire autrement ».

Les Rencontres Agrofert'îles Junior sont le reflet d'une ambition collective et partenariale. Des acteurs clés tels que l'ARMEFLHOR, la Chambre d'Agriculture, le CIRAD et bien d'autres partagent leurs connaissances et innovations auprès des jeunes générations, offrant aux participants des outils conçus pour le contexte unique de La Réunion.



▶ SIA 2024, toute la vitalité d'un ODEADOM quadragénaire

Le principal rendez-vous annuel des Outre-mer agricole sera le prochain salon de l'agriculture, du 24 février au 3 mars 2024. L'ODEADOM sera plus présent que jamais au cœur du hall 5.2 consacré aux Outre-mer, toujours dans son optique de service auprès de ses partenaires en mobilisant dans son stand des espaces de réunion, de rencontre, de réception, de prise de parole.

Ce sera un stand plus grand, plus fonctionnel, plus aéré ; plus inscrit encore dans l'illustration des réalités agricoles ultramarines. L'office y accueillera avec grand plaisir l'ensemble de ses correspondants.

Ce sera également l'occasion de notre colloque annuel, qui sera consacré en 2024 à « l'agroalimentaire Outre-mer et à la transformation des produits ». Et toujours de la remise des prix du concours général agricole aux lauréats ultramarins.

Mais cette année aura une saveur toute particulière avec la célébration des 40 ans de l'ODEADOM, ce qui donnera lieu à des célébrations à la mesure de sa vitalité.



▶ Séminaire CIRAD pour la construction de la feuille de route Outre-mer

Le CIRAD a réuni une large part de ses partenaires lors d'un séminaire à Montpellier les 27 et 28 novembre pour les faire participer à la construction de la feuille de route de l'organisme pour les Outre-mer.

Ce séminaire inédit se situe dans le cadre de la finalisation du contrat d'objectifs, de moyens et de performance du CIRAD lequel doit se conclure dans les semaines à venir avec une signature à l'occasion du SIA 2024 qui marquera d'ailleurs, les 40 ans du CIRAD. Un évènement réussi avec une forte participation très active des partenaires, des échanges nourris, de enrichissements des propositions formulées par le CIRAD.

Le CIRAD a proposé une identification des «défis» qui se présentent pour l'établissement dans le contexte ultramarin, déclinés ensuite en «ambitions» pour l'établissement qui ont été mises en débat, le tout devant par la suite se transcrire dans une «feuille de route» à finaliser dans les 3 mois.

Au titre des grands défis d'avenir, retenons les 4 identifiés :

- Adapter les agricultures aux changements globaux et en particulier au changement climatique ;
- Développer la souveraineté alimentaire des territoires et le secteur économique agricole ;
- Renforcer l'autosuffisance des territoires vis-à-vis des intrants ;
- Anticiper les scénarios d'évolution des agricultures ultramarines.

Autant d'axes partagés par tous les acteurs impliqués dans le développement agricole des territoires ultramarins, et auquel le CIRAD entend contribuer sur le volet recherche dont il est en charge.

▶ Une belle participation ultramarine au congrès de Légumes de France

Pour la dernière présidence par Jacques Rouchaussé, Légumes de France a organisé un très beau congrès à Saint Pol de Léon, cœur du bassin maraîcher breton. Des débats approfondis, notamment sur la question de l'eau et du renouvellement des générations, des discours engagés, la participation du ministre Marc Fesneau ont notamment marqué cette rencontre. Cela a été aussi l'occasion d'hommages appuyés à l'action de Jacques Rouchaussé qui quitte la présidence de ce syndicat en l'ayant fortement marqué de son empreinte.

La délégation ultramarine était bien présente, à la fois les représentants professionnels et les équipes de l'antenne Antilles Guyane, et les enjeux de ces territoires relevés à la fois par le président Rouchaussé et par le ministre.



▶ Célébration des 10 ans de la direction générale des Outre-mer

Au sein du ministère délégué aux Outre-mer, la DGOM est une administration centrale originale, interministérielle et au service des outre-mer. Elle a célébré le 5 décembre ses 10 ans d'activité

La DGOM est à la fois une direction de mission et une direction de gestion. Elle a pour rôle de concevoir et de coordonner l'action de l'État dans les Outre-mer, de proposer les adaptations nécessaires des politiques publiques nationales de veiller à la prise en compte des particularités ultramarines dans les politiques et programmations de l'Union européenne. Elle suit les enjeux internationaux spécifiques à l'environnement géographique des territoires Outre-mer.

L'évènement a été introduit par le directeur général **Olivier Jacob** et conclu par le ministre délégué aux Outre-mer, **Philippe Vigier** qui a rappelé tout l'apport de la DGOM et son professionnalisme sur l'ensemble des thématiques traitées. L'évènement a été structuré autour de 3 tables rondes :

- « Il y a 10 ans, de la DéGéOM à la DGOM »
avec Vincent Bouvier, Frédéric Joram et Sylvain Mary.
- « La DGOM, 10 ans d'innovation »
avec Isabelle Richard, Haouthani Massoundi et Mohamed Anaz de Mayotte et Yvan Martin de Guyane.
- « La DGOM dans 10 ans »
avec Olivier Jacob, Iulia Suc, Alexandre Luczkiewicz et Noémie Le Quellenec



▶ Une nouvelle génération de projets territoriaux soutenus par l'ODEADOM

La mise en œuvre pour la première année des nouvelles modalités d'utilisation des crédits d'orientations territorialisés de 6,920 M€ répond pleinement à l'exercice de souveraineté alimentaire impulsé par le Gouvernement. Elles sont déclinées en 5 axes stratégiques, avec un objectif de programmation pluriannuelle. Cela a généré une actualité très dense en 2023 puisque qu'au cours de cet exercice la totalité des régimes d'aides a été renouvelée. Ils sont disponibles sur le site internet www.odeadom.fr. Des appels à projets annuels ou pluriannuels ont été lancés à l'échelle de chacun des territoires à double fin - évaluer au mieux les besoins locaux - mieux cibler les priorités. La volonté est d'accompagner les structures collectives, le conseil technique aux producteurs, des études ou l'élaboration de référentiels. Des projets d'investissement sont également soutenus notamment dans le secteur des fruits et légumes.

Un fonctionnement dynamique et agile a été mis en place, avec la création d'une réserve d'un montant de 400 000 €. Cette réserve est mobilisée en cours d'année au profit de projets Inter-dom, pour des besoins exceptionnels ou pour des projets particuliers liés à la souveraineté alimentaire des Outre-mer.

Deux projets interdom emblématiques ont été ainsi portés :

- la préfiguration de l'animation nationale des RITA 3 dans un format de collaboration multi-partenaire entre Chambres d'agriculture France, le CIRAD et l'ACTA ;
- FertiDOM qui a vocation de «Co-développer un outil d'aide à la fertilisation répondant aux besoins des agriculteurs des filières canne, maraichage et prairie de La Réunion et des Antilles».

CARNET : Agendas, Évènements, Vie de l'établissement, Publications

Ça s'est passé ces derniers mois (septembre-décembre 2023)

Instances ODEADOM

- > Réunion du conseil d'administration de l'ODEADOM à Montreuil les 23 et 24 novembre 2023
- > Réunion du comité de pilotage stratégique de l'ODEADOM en visio conférence les 22 septembre et 14 novembre 2023.
- > Réunion du comité sectoriel Canne à sucre le 14 septembre 2023

Évènements, réunions et rencontres

- > Déplacement à Paris des représentants de la filière banane de Guadeloupe et Martinique pour sensibiliser à leurs difficultés. Nombreuses rencontres.
- > Les 3 octobre et 29 novembre, **rencontre de l'ODEADOM avec IGUAVIE**, interprofession animale de Guadeloupe, qui participait notamment au sommet de l'élevage à Couron (du 3 au 6 octobre).
- > Du 23 au 25 octobre, **séminaire « agricultures ultramarines et changement climatique »** par l'ODEADOM et Chambres d'agriculture France en Guadeloupe.
- > Le 9 novembre 28^{ème} **Conférence des Régions Ultrapériphériques** qui se tenait à Santa Cruz de Tenerife, aux Îles Canaries, c'est désormais au tour de la Région Réunion d'assurer la présidence de cette conférence des RUP.
- > 14 novembre. La Guadeloupe première région de France à entamer les travaux sur la « **COP régionale** » (**conférence des parties**) pour la **transition écologique**. Depuis, les autres régions de l'hexagone ou des DROM ont engagé également le travail (Réunion initiale à La Réunion le 5 décembre).
- > 15 novembre, conseil d'administration et assemblée générale du **CIRT.DOM**
- > 16 et 17 novembre, **congrès de Légumes de France** à Saint Pol de Léon
- > Le 23 novembre, réunion du **comité de suivi du CIOM** au Ministère des Outre-mer
- > Rencontre le 23 novembre du **président du conseil d'administration de l'ODEADOM avec le ministre de l'agriculture** et de la souveraineté alimentaire Marc Fesneau.
- > **Réunion du CSO** (Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire) le 23 novembre consacré à la **stratégie Ecophyto** et le 20 décembre consacré à la **planification écologique**
- > **Séminaire CIRAD consacré aux Outre-mer** les 27 et 29 novembre à Montpellier
- > Assemblée générale d'**Eurodom** à Bruxelles le 28 novembre
- > 30 novembre. Intervention de l'ODEADOM sur le thème « les potentiels agroalimentaires des Outre-mer » dans le cadre des **journées Impact PME de la CPME**, au sein du programme « CPME Océaniques ».
- > Le 5 décembre, célébration des **10 ans de la DGOM**
- > 18 décembre, 3^{ème} réunion du **comité inter-filières sur la Protection des Cultures** sous la présidence du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Vie de l'établissement

- > Réunion du **comité social d'administration (CSA)** le 29 septembre 2023
- > Journée de sortie pour les agents de l'office le 1^{er} décembre à l'atelier des chefs et à l'exposition océans de l'atelier des lumières à Paris

Abonnement Electronique lettre Océane

En consultation sur le site de l'ODEADOM www.odeadom.fr la lettre Océane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des Outre-mer, les évènements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître vos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse odeadom@odeadom.fr

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane - Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer - 12, rue Henri-Rol Tanguy TSA 60006 - 93555 Montreuil cedex.
Tél. : 01 41 63 19 70 - odeadom@odeadom.fr - Directeur de la publication : Jacques Andrieu - Rédaction : Jacques Andrieu - Conception, réalisation : Absinthe and co., www.absintheandco.com

Mouvements à l'ODEADOM

- > Ont quitté l'office en ce second semestre 2023 **Fatoumata Camara**, assistante, **Sabrina Czysz**, secrétaire générale adjointe et **Laura Sellier**, gestionnaire. **Thomas Turpin** rejoint l'établissement début décembre en apprentissage et appuiera sa communication externe.

Mouvements autour de l'office

- > **Elodie Lematte** a été nommée cheffe de service de la compétitivité et de la performance environnementale à la DGPE, au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Décorations

- > Ont été distingués par l'ordre national du mérite en novembre 2023 **Mariana Royer**, présidente et fondatrice de Biostratégie en Guyane ainsi que **Emmanuel Cloppet**, directeur interrégional de Météo France Antilles Guyane.

Publications récentes ciblées

- > **Catalogue raisonné des études** récentes relatives à l'agriculture Outre-mer. ODEADOM Septembre 2023.
- > **Ouragans, cyclones, phénomènes météorologiques extrêmes et agriculture dans les Outre-mer (DROM)**. Problématique, enjeux, réponses. Septembre 2023. Note Observatoire EAOM n°2023 01.
- > **Caractérisation des exploitations agricoles bénéficiaires du POSEI** au regard du recensement agricole 2020 Septembre 2023. Note Observatoire EAOM n°2023 02.
- > **Les soutiens à l'agriculture ultramarine : Bilan 2022** Novembre 2023 - Note Observatoire EAOM n°2023 03.
- > **Les subventions à l'agriculture et à la pêche en Outre-Mer**. Période 2015-2022. Rapport cour des comptes. Juin 2023.
- > **L'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer. Période 2015-2022**. Rapport cour des comptes. Juin 2023.
- > **Evaluation du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2019-2023 de l'ODEADOM et perspectives pour le COP 2024-2028**. Rapport CGAAER n° 23019, IGA n° 23006-R. Juillet 2023.
- > Policy brief AFD Novembre 2023 N° 17. **Préparer l'autonomie alimentaire des Outremer Des politiques pour faire converger la demande et l'offre locales**.
- > « **Dix préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer** » Avis du Conseil économique, social et environnemental, octobre 2023.

